

Manitoba et son entrée dans la Confédération. Il était difficile d'être plus précis, mieux appuyé et de juger avec plus de sérénité et d'information. Le *Dictionnaire* se recommande par les mêmes qualités sérieuses et se lit encore avec le même intérêt, surtout les biographies des principaux personnages.

Evidemment le R. P. Morice a profité des travaux de ses devanciers—les nôtres et les adversaires— ; mais s'il les a utilisés, il ne les a pas reproduits sans discernement. Il a pris leur avis et ne s'y est rangé d'ordinaire qu'à bon escient. Tout en se faisant un devoir de corriger quand il y a lieu ou de préciser les récits des autres, il s'est gardé de dépréciier leurs travaux au bénéfice des siens. Il en parle d'ordinaire, quand la justice et la vérité le permettent, avec une bienveillance parfaite.

Nous ne saurions trop recommander ce livre d'or du Nord-Ouest Canadien à tous ceux des nôtres qui veulent se renseigner sur l'histoire de leur propre race, et comprendre quels intérêts elle a à servir et à défendre dans ces provinces de l'Ouest qui menacent d'être un jour le grand danger pour nous et pour toute la confédération canadienne. Il est indispensable dans la bibliothèque de tous ceux que préoccupent les questions de races et de nationalités, et qui ont leur mot à dire dans les choses de la politique générale du pays. Il faut lire surtout l'*Introduction* qui donne le vrai sens et la portée du livre.

Nous ne disons rien du style qui est d'ordinaire précis, courant et facile comme il convient. L'auteur ne perd pas de temps à courir après des phrases élégantes et de grands mots. Il écrit en homme honnête et sérieux qui a quelque chose à dire et qui ne s'occupe que de le bien faire entendre. Une phrase de l'*Introduction* aurait pu faire craindre qu'il n'ait parfois des réminiscences trop classiques sous prétexte d'élégance et ne tourne à je ne sais quel style qui n'est pas de son temps ni de son pays (1). Il fallait le dire pour prouver à l'auteur qu'on l'a lu sans parti pris de tout louer et qu'on n'a pas trouvé de grave faute à relever puisqu'on lui reproche ce petit péché d'excessives humanités.

---

(1). C'est la troisième. Que fait la vieille Cérès dans les prairies ? Elle n'y a sûrement j' mais mis le pied.